

Sujet 2

Exercice 1(10points)

L'effectif du cheptel du Sénégal est évalué à 15 354 685 têtes en 2011 contre 14 971 039 têtes l'année précédente.

Calculer le nombre de tête pour chaque espèce si on suppose qu'on a 32% de caprins, 38% d'ovins 22% de bovin et le pourcentage qui reste est constitué de porcins et camelins.

Calculer le taux d'accroissement du cheptel et commenter le résultat.

Exercice 2(10points)

La production globale de viande est évaluée à 193 311 en 2011 contre 176 844 tonnes en 2010 et celle de la viande de volailles est passée de 45 451 tonnes en 2010 à 55 869 tonnes en 2011. Calculer le taux d'accroissement de la production globale de viande et celle de la viande de volailles et commenter les résultats.

Calculer la production laitière de 2010 sachant que la production de lait a connu un accroissement de 1,6% entre 2010 et 2011 et elle est pour cette dernière année estimée à 231 597 mille litres.